

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2022 - (N° 393)

AMENDEMENT

N ° CF227

présenté par

M. Castellani, M. Acquaviva, M. Colombani et M. de Courson

ARTICLE ADDITIONNEL

AVANT L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.